Planning de formation
Ambulancier-ère diplômé-e ES
ES1 2025 - 2028
08.09.2025 - 24.07.2026

1ère Année	2025																	2026																															
2025-2026	septembre					octobre					novembre					décembre							janvier					février					mars					avril					mai					juin					juillet			
N° semaine	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	1-sept	8-sept	15-sept	22-sept	29-sept	6-oct	13-oct	20-oct	27-oct	3-nov	10-nov	17-nov	24-nov	1-déc	8-déc	15-déc	22-déc	29-déc	5-janv	12-janv	19-janv	26-janv	2-févr	9-févr	16-févr	23-févr	2-mars	9-mars	16-mars	23-mars	30-mars	6-avr	13-avr	20-avr	27-avr	4-mai	11-mai	18-mai	25-mai	1-juin	8-juin	15-juin	22-juin	29-juin	6-juil	13-juil	20-juil
Lu																													S																					
Ma																																																	
Me																							ESSP 144h								EMS																		
Je																			S						S			S																					
Ve																			S						S			S																					
																							CMS			CMS										Urgences hospitalières / 144														

= Matinée de pré-rentrée S = Evaluations = Temps destiné aux stages spécifiques et au travail = Fermeture école

La 1ère année débute le 8 septembre 2025 et s'achève le 24 juillet 2026.

Cours en école
La rentrée a lieu le 8 septembre 2025. Une matinée de pré-rentrée administrative a lieu le 1er septembre 2025.

Formation pratique dans un service de sauvetage (ambulance) - Stage Immersion
Le premier stage dit d'immersion, d'une durée de 20 jours de 12h = 240h, est planifié entre le 6 octobre et le 19 décembre 2025.
Le rapport de stage doit être rendu au plus tard le 5 janvier 2026.

Entreprise simulée de soins préhospitaliers (ESSP)
Le stage en ESSP est de 12 jours de 12h = 144h . Ce stage est planifié du 2 au 20 février 2026 ou du 23 février au 13 mars 2026.
Ces semaines en ESSP sont planifiées en alternance avec le stage en CMS.

Stages spécifiques
Le stage formatif au Centre médico-social (CMS) est de 2 semaines de 41h = 82h, planifié en alternance avec l'ESSP, du 2 au 13 février 2026 ou du 23 février au 6 mars 2026.
Le stage à la personne adulte dépendante (« EMS ») est de 3 semaines de 41h = 123h, du 30 mars au 17 avril 2026.
Le stage formatif au 144 est composé de 3 jours = 24h, est planifié dans la période du 4 mai au 24 juillet 2026, hors périodes de cours.
Le stage aux Urgences préhospitalières est de 3 semaines de 41h = 123h, est planifié dans la période du 4 mai au 24 juillet 2026, hors périodes de cours.

Vacances
Les dates de vacances sont individuelles. Elles sont fixées d'entente avec le responsable du service en dehors des périodes de cours et de stages spécifiques.